

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE WESTMOUNT TENUE DANS LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE LE 7 DÉCEMBRE 2015 À 20 h 05 À LAQUELLE ASSISTAIENT :

Le maire / The Mayor :
Les conseillers / Councillors :

MINUTES OF THE REGULAR MEETING OF THE MUNICIPAL COUNCIL OF THE CITY OF WESTMOUNT HELD IN THE COUNCIL CHAMBER OF CITY HALL ON DECEMBER 7th, 2015 AT 8:05 P.M., AT WHICH WERE PRESENT:

P. F. Trent, président / Chairman
P. A. Cutler
V. M. Drury
N. Forbes
C. Lulham
P. Martin
T. Samiotis
C. Smith

Formant quorum. / Forming a quorum.

Également présents /: S. Michael Deegan, directeur général / Director General
Also in attendance : Martin St-Jean, Greffier / City Clerk
L. Angers, préposée à la rédaction / Recording Secretary

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, le maire se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

RAPPORTS DU MAIRE

Le maire Trent informe le public qu'à la suite d'une récente réunion des membres du conseil pour discuter du budget qui sera adopté le 14 décembre à 19h30, ils ont décidé d'annoncer que les taxes seront gelées en 2016. En fait, cela signifie une réduction en dollars constants, puisque le taux de l'inflation l'année prochaine pourrait être d'environ 2-2.1%.

Il mentionne qu'en dépit des compressions perpétuelles de 885 000 \$ payées l'an dernier, que nous devons également payer cette année, et le fait que, d'après le Programme triennal d'immobilisations adopté le mois dernier, la Ville dépensera 30% de plus que l'an dernier en travaux d'immobilisations, la Ville peut geler les

OPENING OF THE MEETING

The Mayor called the meeting to order.

Unless otherwise indicated in these minutes, the Mayor always avails himself of his privilege provided for in section 328 of the *Cities and Towns Act* (CQLR, chapter C-19) by abstaining from voting.

MAYOR'S REPORT

Mayor Trent informed the public that, following a recent meeting of the Council members to discuss the budget that will be adopted on December 14 at 7:30 p.m., they agreed to announce that the taxes will be frozen in 2016. In fact, it means a reduction in constant dollars, as the inflation rate next year could be around 2-2.1%.

He reported that, in spite of continued downloading of \$885,000 paid last year that we still have to pay this year and the fact that, according to the Programme of capital expenditures adopted last month, the City will be spending 30% more in capital works than last year, the City can freeze taxes in 2016. He

taxes en 2016. Il confirme que, grâce à ces fonds supplémentaires, la Ville a la capacité de payer pour tous ces extras, y compris plus d'investissements dans nos infrastructures, sans augmenter les taxes municipales.

La dernière fois que les taxes municipales ont été gelées à Westmount fut en 1999, avant les fusions. Il indique que plus d'information sera disponible la semaine prochaine lors de l'adoption du budget 2016 par le conseil

RAPPORTS DES CONSEILLERS

La conseillère Samiotis informe le public que le point 25.1 – *Adoption du règlement sur les PPCMOI* est retiré de l'ordre du jour. Elle explique que le projet de règlement déposé le 5 octobre, vise à permettre au conseil d'autoriser, sur demande et sous réserve de certaines conditions, une construction spécifique, des modifications ou l'occupation d'un immeuble, dans le cas où la proposition est en contradiction avec un règlement d'urbanisme. Le PPCMOI était censé être un outil pour aider la Ville avec le développement de certains sites qui sont limités par le règlement de zonage actuel. De nombreux résidents ont assisté à la séance de consultation publique où ils ont exprimé diverses préoccupations et ont demandé la possibilité de fournir leurs commentaires plus tôt dans le processus de sorte qu'ils puissent être informés de l'impact d'un projet. Ensuite, elle a rencontré et échangé des courriels avec plusieurs d'entre eux. Afin de veiller à ce que ce règlement soit le meilleur outil pour faire face à ces projets spécifiques. Le conseil souhaitait l'adopter ce soir. Cependant, certains changements sont nécessaires et dans le meilleur intérêt de la communauté, il a été décidé de reporter son adoption de quelques mois. Elle mentionne qu'une meilleure communication contribuera à fournir de l'information additionnelle à propos de ce projet de règlement qui viendra compléter nos règlements actuels. Elle invite les résidents à communiquer avec elle.

confirmed that, with these additional funds, the City has the capacity to pay for all those extras, including more investments into our infrastructure, without increasing municipal taxes.

The last time that the municipal taxes were frozen in Westmount was in 1999, before the mergers. He indicated that the rest of the information will be available next week while the 2016 budget will be adopted by Council.

COUNCILLORS' REPORTS

Councillor Samiotis informed the public that Item 25.1 – *Adoption of the PPCMOI By-law* is being withdrawn from the agenda. She explained that the draft by-law tabled on October 5, to enable Council to authorize, upon application and subject to certain conditions, a specific construction, alteration or occupancy proposal in respect of an immovable if the proposal is at variance with an Urban Planning By-law. The PPCMOI was supposed to be a tool to help the City deal with certain development sites that are limited according to the current Zoning By-law. Many residents attended the public consultation meeting where they expressed various concerns, and requested the opportunity to provide their inputs at an earlier stage in the process so they may be informed about the impact of a project. Afterwards, she met and exchange emails with many of them. In order to make sure that this by-law would be the best tool to deal with these specific projects. Council had hoped to adopt the by-law tonight. However some changes are still required and in the best interest of the community, it was decided to postpone its adoption for a few months. She mentioned that better communication will help to provide additional information about this by-law that will complement our current regulations. She invited the residents to communicate with her.

La conseillère Smith fait un rapport suite à sa rencontre avec les maires de l'île de Montréal et Michel Doré, pour discuter du dossier des réfugiés syriens et de son impact sur la grande région de Montréal. Elle mentionne avoir reçu de nombreuses demandes de la part de résidents qui sont prêts à aider avec des organisations légitimes. Il fut décidé de coordonner les efforts afin d'aider à cette transition. D'ici demain, un numéro de téléphone sera affiché sur le site Web de la Ville permettant aux gens d'obtenir l'information sur l'endroit où faire un don ou pour être redirigé vers les organisations crédibles. Elle a fait l'éloge de M. Doré pour son expérience avec ce type de transition. Elle va assurer le suivi auprès des résidents de Westmount.

La conseillère Lulham annonce que le 19 décembre marquera le 10^e anniversaire de la mort tragique de Jessica Holman-Price au coin de l'avenue Strathcona et la rue Sherbrooke à Westmount. Elle invite le public à assister à une cérémonie commémorative le 18 décembre à 15h00, alors qu'un banc dédié en son honneur et en l'honneur de son frère, qui a été grièvement blessé, sera installé dans le jardin en face de la Bibliothèque. Elle mentionne que Ginette, la mère de Jessica, a rédigé la dédicace de la plaque et qu'elle sera présente. Elle mentionne que c'est la Campagne Jessica qui a déclenché la promotion de la sécurité routière pour les piétons et encouragé Westmount à équiper ses camions municipaux avec des protections latérales. La conseillère Lulham mentionne que des caméras ont également été installées sur les camions. Elle a offert une visite guidée de la ville à Mme Holman-Price afin de lui montrer les mesures prises, comme les traverses piétonnes surélevées sur l'avenue Greene, en vue de protéger les piétons.

Councillor Smith reported on her meeting with Mayors from the Island of Montreal and Michel Doré to discuss the Syrian refugee file and its impact on the greater Montreal area. She mentioned having received many requests from residents who are willing to help with legitimate organisations. It was decided to coordinate our efforts in order to help out with this transition. By tomorrow, a phone number will be posted on the City's website allowing people to get the information on where to donate or to be redirected to credible organizations. She praised Mr. Doré's experience with this type of transition. She will keep Westmount residents informed.

Councillor Lulham announced that December 19 will mark the 10th anniversary of Jessica Holman-Price's tragic death at the corner of Sthratcona and Sherbrooke Street in Westmount. She invited the public to attend a ceremony on December 18 at 3:00 p.m. where a memorial bench dedicated in her honour and in her brother's honour, who was seriously injured, will be installed in the garden in front the Library. She mentioned that Jessica's mother, Ginette, wrote the dedication of the plaque and will be attending. She mentioned that it was the Jessica campaign that raised attention to promote road safety for pedestrians and lead Westmount to have its municipal trucks equipped with sideguards. Councillor Lulham mentioned that cameras have also been installed on the trucks. She offered a tour of the City to Mrs. Holman-Price to show her the measures taken, such as the raised crosswalks on Greene Avenue, to better protect pedestrians.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions se tient de 20 h 16 à 21 h 10.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-12-289

Il est proposé par le conseiller Martin, appuyé par le conseiller Cutler

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil du 7 décembre 2015 soit adopté, sous réserve du retrait du point 25.1 : *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (P.P.C.M.O.I.) de la Ville de Westmount - adoption.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

2015-12-290

Il est proposé par le conseiller Martin, appuyé par le conseiller Drury

QUE les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire du conseil tenues le 2 novembre 2015, ainsi que de la séance extraordinaire tenue le 16 novembre 2015 soient approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. RAPPORTS AU CONSEIL

A) CORRESPONDANCE

Les documents suivants sont disponibles pour consultation au bureau du greffier :

- Résolution adoptée par le conseil municipal de la Ville de Pointe-Claire en appui à la position de la Ville de Laval contenue dans son mémoire présenté à la CMM relativement au projet de pipeline Oléoduc Énergie Est de la Société TransCanada;

FIRST QUESTION PERIOD

The first question period took place from 8:16 p.m. to 9:10 p.m.

1. ADOPTION OF THE AGENDA

2015-12-289

It was moved by Councillor Martin, seconded by Councillor Cutler

THAT the agenda of the regular Council meeting of December 7, 2015 be adopted subject to the withdrawal of item 25.1: *By-Law concerning specific construction, alteration or occupancy proposals for an immovable (S.C.A.O.P.I.) of the City of Westmount – Adoption.*

CARRIED UNANIMOUSLY

2. CONFIRMATION OF MINUTES

2015-12-290

It was moved by Councillor Martin, seconded by Councillor Drury

THAT the minutes of the regular and the special Council meetings held on November 2, 2015 and of the special Council meeting held on November 16, 2015 be, and are hereby, approved.

CARRIED UNANIMOUSLY

3. REPORTS TO COUNCIL

A) CORRESPONDENCE

The following documents are available at the City Clerk's office for consultation:

- Resolution adopted by the Municipal Council of the City of Pointe-Claire in support to Ville de Laval's position contained in its brief submitted to the CMM regarding the pipeline project Oléoduc Énergie Est de la Société TransCanada;

2015-12-07

- *Règlement de concordance modifiant le Règlement 04-047 sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal en vue d'atteindre les densités minimales moyennes prescrites dans les secteurs à proximité de la gare Montpellier en conformité avec le nouveau Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal;*
- *Règlement modifiant le Règlement sur le transport par taxi (RCG 10-009);*
- *Résolution adoptée par le conseil municipal de Dollard-des-Ormeaux demandant au Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de réintroduire le programme d'aide aux propriétaires de bâtiments endommagés par l'oxydation de la pyrite.*

B) COMITÉ PLÉNIER DU CONSEIL – PROCÈS-VERBAUX

Les procès-verbaux des réunions du comité plénier du conseil tenues les 5 et 20 octobre 2015 sont déposés par la présente.

C) EMBAUCHE D'EMPLOYÉS

Le rapport d'embauche du mois d'octobre 2015-est déposé par la présente.

4.1 ORIENTATION DU CONSEIL SUR LES SUJETS DEVANT ÊTRE PRÉSENTÉS AU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

2015-12-291

Il est proposé par le conseiller Martin, appuyé par le conseiller Cutler

QUE le maire soit autorisé à prendre toute décision qu'il jugera opportune à l'égard des sujets inscrits à l'ordre du jour de la séance du conseil d'agglomération de Montréal devant se tenir le 17 décembre 2015 et ce, dans le meilleur intérêt de la Ville de Westmount et de ses citoyens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- *Règlement de concordance modifiant le Règlement 04-047 sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal in order to achieve the prescribed minimum densities in areas close to the Montpellier train station in conformity with the new Land Use Planning and Development Plan of the urban agglomeration of Montréal;*
- *Règlement modifiant le Règlement sur le transport par taxi (RCG 10-009);*
- *Resolution adopted by the Municipal Council of Dollard-des-Ormeaux requesting the Minister of Municipal Affairs and Land Occupancy to reinstate the assistance Program for owners of residential buildings damaged by pyrite oxidation.*

B) GENERAL COMMITTEE OF COUNCIL – MINUTES

The minutes of the meetings of General Committee of Council held on October 5 and 20, 2015 are submitted herewith.

C) HIRING OF EMPLOYEES

Manpower Report for the month of October 2015 is submitted herewith.

4.1 ADOPTION OF THE COUNCIL'S POSITION ON THE ITEMS TO BE SUBMITTED TO THE MONTREAL AGGLOMERATION COUNCIL

2015-12-291

It was moved by Councillor Martin, seconded by Councillor Cutler

THAT the Mayor be authorized to make any decisions he deems necessary and in the best interest of the City of Westmount and its citizens regarding the items on the agenda of the Montreal Agglomeration Council meeting to be held on December 17, 2015.

CARRIED UNANIMOUSLY

2015-12-07

**6.1 MARDI JE DONNE –
PROCLAMATION DU MAIRE AU NOM DU
CONSEIL**

ATTENDU QU'APRÈS le Vendredi fou et le Cyberlundi vient le *Mardi je donne*, une journée mondiale de la générosité qui encourage la tenue d'activités au bénéfice d'organismes caritatifs et sans but lucratif;

ATTENDU QUE l'opération *Mardi je donne* fut créée à New York en 2012 par la Fondation des Nations Unies, en partenariat avec les organismes communautaires locaux afin de célébrer la philanthropie et le bénévolat;

ATTENDU QUE *Mardi je donne* est maintenant souligné par plus de 3 700 organismes caritatifs et sans but lucratif canadiens et reconnu comme la « journée marquant le début de la période de générosité des Fêtes »;

ATTENDU QUE Mardi je donne est une occasion d'encourager les citoyens à aider leur prochain pendant toute cette période des Fêtes ainsi que pendant le reste de l'année;

ATTENDU QUE la Ville de Westmount souhaite encourager ses citoyens à appuyer les organismes caritatifs qui y œuvrent.

2015-12-292

Il est proposé par le maire Trent, appuyé par le conseiller Cutler

POUR CES MOTIFS, je soussigné, Peter F. Trent, à titre de maire de la Ville de Westmount et au nom de son conseil municipal, proclame par la présente le mardi 1^{er} décembre 2015 comme *Mardi je donne* dans la Ville de Westmount et invite tous les citoyens à unir leurs efforts et à redonner à leur collectivité de la façon qu'ils jugent personnellement la plus valable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.1 GIVING TUESDAY –
PROCLAMATION BY THE MAYOR ON
BEHALF OF COUNCIL**

WHEREAS after Black Friday and Cyber Monday comes Giving Tuesday, a global day of giving that encourage activities in support of charities and non-profit organizations;

WHEREAS Giving Tuesday was established in New York City in 2012 by the United Nations Foundation in partnership with local community-based organizations to celebrate philanthropy and volunteerism;

WHEREAS Giving Tuesday is now celebrated by more than 3,700 Canadian charities and non-profit partners and is recognized as the 'opening day of the holiday giving season';

WHEREAS Giving Tuesday is an opportunity to encourage citizens to serve others throughout this holiday season and throughout the year;

WHEREAS the City of Westmount wishes to encourage its citizens to support charities within its borders.

2015-12-292

It was moved by Mayor Trent, seconded by Councillor Cutler

THEREFORE I, Mayor Peter F. Trent, on behalf of Westmount City Council, do hereby proclaim, Tuesday, December 1, 2015 as Giving Tuesday in the City of Westmount and invite all citizens to join together and give back to their community in any way that is personally meaningful.

CARRIED UNANIMOUSLY

2015-12-07

6.2 PLAN D'ACTION 2015 À L'ÉGARD DE L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

ATTENDU QU'en vertu de l'alinéa 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale* (RLRQ, chapitre E-20.1), chaque municipalité locale qui compte au moins 15 000 habitants doit adopter un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions et décrivant les mesures prises au cours de l'année qui se termine et les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Ce plan comporte en outre tout autre élément déterminé par le gouvernement sur recommandation du ministre. Il doit être produit et rendu public annuellement.

2015-12-293

Il est proposé par la conseillère Lulham, appuyé par la conseillère Forbes

QUE le plan d'action 2015 à l'égard de l'intégration des personnes handicapées soit adopté afin d'assurer l'exercice de leurs droits fondamentaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.1 NOMINATION – SURINTENDANT ADJOINT, INSTALLATIONS AÉRIENNES ET SOUTERRAINES D'HYDRO WESTMOUNT

ATTENDU QUE dernièrement, Hydro Westmount a effectué une réorganisation structurelle afin de répondre plus efficacement à ses exigences fonctionnelles. À cette fin, le nouveau poste de surintendant adjoint, installations aériennes et souterraines d'Hydro Westmount, a été créé afin de traiter le volume de travail actuel et de planifier pour l'avenir;

6.2 THE 2015 ACTION PLAN - INTEGRATION OF HANDICAPPED PERSONS

WHEREAS in accordance with article 61.1 of *An Act to secure handicapped persons in the exercise of their rights with a view to achieving social, school and workplace integration* (RLRQ, chapter E-20.1), every local municipality with at least 15,000 inhabitants shall adopt an action plan identifying the barriers to integration handicapped persons encounter in the sector of activity of the department or agency, and describing the measures taken over the past year and those to be taken in the coming year to reduce barriers to integration in that sector of activity. The action plan includes any other element determined by the Government upon recommendation of the Minister, and must be prepared and published annually.

2015-12-293

It was moved by Councillor Lulham, seconded by Councillor Forbes

THAT the 2015 Action Plan, with respect to the integration of handicapped persons be adopted to ensure the exercise of their fundamental rights.

CARRIED UNANIMOUSLY

8.1 APPOINTMENT - ASSISTANT SUPERINTENDENT - HYDRO WESTMOUNT AERIAL AND UNDERGROUND FACILITIES

WHEREAS Hydro Westmount has recently conducted a structural reorganization to respond efficiently to its operational requirements. For that purpose, the new position of Assistant Superintendent - Hydro Westmount Aerial and Underground Facilities was created to cope with the volume of existing work and plan for the future;

2015-12-07

ATTENDU QUE selon l'alinéa 477.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), la trésorière atteste que les crédits nécessaires sont disponibles pour les fins de cette dépense, le tout conformément au certificat du trésorier n° CTW-2015-12-005;

ATTENDU QU'à la suite de la démarche de recrutement, le directeur d'Hydro Westmount et la directrice du Service des ressources humaines ont convenu de la sélection d'un candidat et que leurs recommandations sont soumises au conseil pour approbation.

2015-12-294

Il est proposé par la conseillère Smith, appuyé par la conseillère Forbes

QUE M. Robert Radu soit nommé au poste de surintendant adjoint, installations aériennes et souterraines d'Hydro Westmount, à titre permanent à compter du 7 décembre 2015, selon les modalités et conditions offertes par la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.1 NOMINATION – COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 2.1(c) du Règlement 82 intitulé « *Règlement concernant l'établissement et l'entretien d'une bibliothèque publique et gratuite dans la Ville* », le comité de la bibliothèque publique doit être composé de trois (3) personnes, qui ne sont pas des membres du conseil, nommées par voie de résolution du conseil à titre de « curateurs » parmi les résidents de Westmount;

ATTENDU QU'en vertu de l'alinéa 2.10 dudit Règlement 82, le président du comité de la bibliothèque publique doit être nommé par voie de résolution du conseil parmi les membres du comité;

WHEREAS according to Section 477.1 of the *Cities and Towns Act* (CQLR, chapter C-19), the Treasurer has certified that sufficient funds are available to cover this expense, the whole as indicated on the Treasurer's Certificate No. CTW-2015-12-005;

WHEREAS further to the recruitment process, the Director of Hydro Westmount in collaboration with the Director of Human Resources agreed on the selection of one candidate and their recommendations are submitted for Council approval.

2015-12-294

It was moved by Councillor Smith, seconded by Councillor Forbes

THAT Mr. Robert Radu be appointed as Assistant Superintendent - Hydro Westmount Aerial and Underground Facilities on a permanent basis effective December 7, 2015, as per the terms and conditions offered by the City.

CARRIED UNANIMOUSLY

9.1 APPOINTMENT – PUBLIC LIBRARY COMMITTEE

WHEREAS according to Section 2.1(c) of By-law 82 entitled "*By-law concerning the establishment and maintenance of a free public library in the town*", the Public Library Committee shall be composed of three (3) persons other than members of Council, appointed as "Trustees", by resolution of Council, from among the residents of Westmount;

WHEREAS according to Subsection 2.10 of By-law 82, the Chairman of the Public Library Committee shall be appointed by resolution of Council from amongst the members of the Committee;

2015-12-07

ATTENDU QU'à la suite de sa réunion tenue le 15 octobre 2015, le comité de la bibliothèque publique a soumis ses recommandations au conseil pour approbation.

2015-12-295

Il est proposé par la conseillère Forbes, appuyé par la conseillère Lulham

QU'Angela Murphy soit nommée curatrice et présidente du comité de la bibliothèque publique de Westmount pour un mandat d'un (1) an à compter du 1^{er} janvier 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.1 APPEL D'OFFRES PAR INVITATION – TRAVAUX PUBLICS/ APPROVISIONNEMENT

2015-12-296

Il est proposé par le conseiller Martin, appuyé par le conseiller Drury

QUE la soumission de *Débouchage et Nettoyage Action inc.* soit acceptée pour la **fourniture de la main-d'œuvre et de l'équipement nécessaires au dégel d'entrées d'eau, selon les besoins, durant la saison hivernale 2015-2016 (environ 225 heures)** pour un montant total de 57 246,05 \$, toutes taxes comprises, le tout conformément au rapport du 23 novembre 2015 du chef de division, approvisionnement;

QUE la dépense de 52 273,28 \$, incluant le crédit de taxe, soit imputée à la dépense départementale, compte n° 02-412-00-521, le tout conformément au certificat du trésorier n° CTW-2015-12-003 délivré le 26 novembre 2015;

QUE des bons de commande soient émis, au besoin, pour couvrir les dépenses susmentionnées et que le directeur général soit autorisé à les signer, pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

WHEREAS further to its meeting held on October 15, 2015, the recommendations of the Public Library Committee are submitted to Council for approval.

2015-12-295

It was moved by Councillor Forbes, seconded by Councillor Lulham

THAT Angela Murphy be appointed as a Trustee and Chairman of the Westmount Public Library Committee for a one year term of office, effective January 1st, 2016.

CARRIED UNANIMOUSLY

13.1 TENDERS BY INVITATION - PUBLIC WORKS/PURCHASING

2015-12-296

It was moved by Councillor Martin, seconded by Councillor Drury

THAT the quotation of *Débouchage et Nettoyage Action, Inc.* be accepted for the **supply of labour and equipment for the thawing of water services as requested for the winter season 2015-2016 (approximately 225 hours)** for a total amount of \$57,246.05, all applicable taxes included, the whole as indicated on the Purchasing Manager's report dated November 23, 2015;

THAT the expenditure in the amount of \$52,273.28 (including tax credits) be made from Departmental Expense, Account No. 02-412-00-521, the whole as indicated on the Treasurer's Certificate No. CTW-2015-12-003 issued on November 26, 2015;

THAT purchase orders, if necessary, be issued to cover the above-mentioned items and that the Director General be authorized to sign, for and on behalf of the City.

CARRIED UNANIMOUSLY

13.2 APPEL D'OFFRES PAR INVITATION – TRAVAUX PUBLICS/ APPROVISIONNEMENT

2015-12-297

Il est proposé par la conseillère Lulham, appuyé par la conseillère Forbes

QUE la soumission d'*Arbo-Design inc.* soit acceptée pour la **fourniture de la main-d'œuvre et de l'équipement nécessaires à l'enlèvement de 30 arbres (prix établi en fonction du diamètre du tronc)** et que le contrat soit adjugé au montant total de 26 255,98 \$, toutes taxes comprises, le tout conformément au rapport du 26 novembre 2015 du chef de division, approvisionnement;

QUE la dépense de 23 975,21 \$, incluant le crédit de taxe, soit imputée à la dépense départementale, compte n° 02-752-20-457, le tout conformément au certificat du trésorier n° CTW-2015-12-007 délivré le 27 novembre 2015;

QUE des bons de commande soient émis, au besoin, pour couvrir les dépenses susmentionnées et que le directeur général soit autorisé à les signer, pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.1 VENTE DE FERRAILLE (FILS) CONTENANT DU CUIVRE, DE L'ALUMINIUM ET DU PLOMB

ATTENDU QUE le chef de division, approvisionnement, a été autorisé à radier de l'inventaire du magasin central les articles désuets et de fin de série destinés à des fins municipales et électriques, conformément à la résolution n° 2012-01-11 adoptée par le conseil lors de sa séance ordinaire tenue le 16 janvier 2012;

13.2 TENDERS BY INVITATION - PUBLIC WORKS/PURCHASING

2015-12-297

It was moved by Councillor Lulham, seconded by Councillor Forbes

THAT the quotation of *Arbo-Design inc.* be accepted to **provide labour and equipment for the removal of 30 trees (price based on tree diameter)**, and that the contract be awarded for a total amount of \$26,255.98, all applicable taxes included, the whole as indicated on the Purchasing Manager's report dated November 26, 2015;

THAT the expenditure in the amount of \$23,975.21 (including tax credits) be made from Department Expense, Account No. 02-752-20-457, the whole as indicated on the Treasurer's Certificate No. CTW-2015-12-007 issued on November 27, 2015;

THAT purchase orders, if necessary, be issued to cover the above-mentioned items and that the Director General be, and he is hereby, authorized to sign for and on behalf of the City.

CARRIED UNANIMOUSLY

14.1 SALE OF SCRAP WIRE CONTAINING COPPER, ALUMINIUM AND LEAD

WHEREAS the Purchasing Manager was authorized to write off the obsolete and discontinued items carried in the Stores Inventories for municipal and utilities purposes, as per resolution No. 2012-01-11 adopted by Council at its regular meeting held on January 16, 2012;

2015-12-07

ATTENDU QU'un appel de propositions de vente invitant tous les principaux recycleurs de métaux de la région montréalaise à déposer des soumissions visant la ferraille (fils) d'Hydro Westmount contenant du cuivre, de l'aluminium et du plomb.

2015-12-298

Il est proposé par la conseillère Lulham, appuyé par la conseillère Smith

QUE soit octroyé à *Met-Recy Ltée* le **droit d'acheter la ferraille (fils) contenant du cuivre, de l'aluminium et du plomb**, conformément à la proposition de vente Q-2015-066 au montant total de 26 197,74 \$, toutes taxes comprises;

QUE le directeur général soit autorisé à signer, au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 APPEL D'OFFRES - ACHAT COLLECTIF AVEC LA VILLE DE MONTRÉAL

ATTENDU QUE la Ville de Montréal est responsable de l'appel d'offres visant la fourniture de carburant biodiesel à la STM, aux neuf (9) arrondissements et aux neuf (9) municipalités dans le cadre d'une entente renouvelée couvrant une période de trois (3) ans, soit du 21 décembre 2012 au 20 décembre 2015;

ATTENDU QUE le conseil d'agglomération de Montréal a approuvé la prolongation du contrat visant la fourniture de carburant biodiesel (B5) jusqu'au 31 octobre 2016, conformément à la résolution CG150606 adoptée le 29 octobre 2015;

WHEREAS calls for proposals of sale were sent to all major metal recyclers in the Montreal region inviting them to submit bids on scrap cable wire containing copper, aluminum and lead from Hydro Westmount.

2015-12-298

It was moved by Councillor Lulham, seconded by Councillor Smith

THAT *Met-Recy Ltée* be awarded the right to **purchase the scrap wire containing copper, aluminium and lead**, as per sale proposal Q-2015-066 for a total amount of \$26,197.74, all applicable taxes included;

THAT the Director General be authorized to sign, on behalf of the City, all necessary documents to give full effect to this resolution.

CARRIED UNANIMOUSLY

14.2 TENDERS - GROUP PURCHASE WITH VILLE DE MONTRÉAL

WHEREAS the City of Montreal was responsible to call for tenders for biodiesel fuel for the STM, 9 boroughs and 9 municipalities, as part of a renewed contract covering a 3 year period from December 21, 2012 to December 20, 2015;

WHEREAS the Montreal Agglomeration Council approved the extension of the contract for Biodiesel Fuel (B5) until October 31, 2016, as per resolution CG150606 adopted on October 29, 2015;

2015-12-07

ATTENDU QUE la Ville de Westmount est en droit d'acheter par le biais de cette entente contractuelle.

2015-12-299

Il est proposé par le conseiller Martin, appuyé par le conseiller Drury

QUE la prolongation du contrat visant la fourniture de carburant biodiesel (B5), dans le cadre du contrat initial d'achat collectif de la Ville de Montréal/STM, soit approuvée jusqu'au 31 octobre 2016;

QUE la soumission de *1714141 Alberta Ltd. (Les Pétroles Parkland)* soit acceptée pour la **fourniture de 230 000 litres de carburant biodiesel (B5)** pour un montant total de 229 509,65 \$, toutes taxes comprises, le tout conformément au rapport du 24 novembre 2015 du chef de division, approvisionnement;

QUE la dépense de 209 572,90 \$, incluant le crédit de taxe, soit imputée à la dépense départementale, compte n° 58-251-00-631, le tout conformément au certificat du trésorier n° CTW-2015-12-004 délivré le 26 novembre 2015;

QUE des bons de commande soient émis, au besoin, pour couvrir les dépenses susmentionnées et que le directeur général soit autorisé à les signer, pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.3 MODALITÉS DE TRANSFERT D'UNE PARTIE DE LA TAXE FÉDÉRALE D'ACCISE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (TECQ) – MISE À JOUR DU CALENDRIER DES TRAVAUX DE 2015

ATTENDU QUE la Ville de Westmount a fait une demande visant à recevoir une aide financière gouvernementale par le biais de l'entente fédérale-provinciale 2014-2018 sur

WHEREAS the City of Westmount is entitled to purchase through this contract agreement.

2015-12-299

It was moved by Councillor Martin, seconded by Councillor Drury

THAT the extension of the Biodiesel (B5) contract in the City of Montreal/STM original Group Purchase contract be approved until October 31, 2016;

THAT the quotation of *1714141 Alberta Ltd. (Les Pétroles Parkland)* be accepted for the **supply of 230,000 litres of Biodiesel fuel (B5)** for a total amount of \$229,509.65, all applicable taxes included, the whole as indicated on the Purchasing Manager's report dated November 24, 2015;

THAT the expenditure in the amount of \$209,572.90 (including tax credits) be made from Departmental Expense, Account No. 58-251-00-631, the whole as indicated on the Treasurer's Certificate No. CTW-2015-12-004 issued on November 26, 2015;

THAT purchase orders, if necessary, be issued to cover the above-mentioned items and that the Director General be authorized to sign, for and on behalf of the City.

CARRIED UNANIMOUSLY

14.3 TRANSFER OF A PORTION OF THE FEDERAL GASOLINE EXCISE TAX REVENUES AND THE QUEBEC GOVERNMENT'S CONTRIBUTION (TECQ) – 2015 UPDATED SCHEDULE OF WORKS

WHEREAS the City of Westmount applied to receive governmental financial assistance through the federal-provincial agreement on the transfer of a portion of the federal

2015-12-07

le transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec (TECQ);

ATTENDU QUE le calendrier des travaux de 2015 ayant été déposé auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) a été révisé et doit être modifié afin de respecter les modalités et conditions du programme;

ATTENDU QUE la Ville de Westmount s'est engagée à informer le MAMOT de toute modification apportée au calendrier des travaux approuvé.

2015-12-300

Il est proposé par le conseiller Martin, appuyé par la conseillère Forbes

QUE la Ville de Westmount approuve le calendrier révisé des travaux de 2015 et en autorise la transmission au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire afin de recevoir la contribution du gouvernement prévue aux termes de l'entente fédérale-provinciale sur le transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec (TECQ).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.4 SERVICES PROFESSIONNELS – APPROBATION D'UN SYSTÈME DE PONDÉRATION ET D'ÉVALUATION DES OFFRES – TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE dans le cadre du programme 2016 de renouvellement des infrastructures, le Service des travaux publics s'apprête à faire diverses demandes de fourniture de services professionnels visant le contrôle de la qualité et l'évaluation environnementale de projets de construction, l'arboriculture, l'horticulture, l'aménagement

gasoline excise tax revenues and the Quebec government's contribution (TECQ) 2014-2018;

WHEREAS the schedule of works for 2015 that was submitted to the *Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire* (MAMOT) has been reviewed and must be modified to comply with the terms and conditions of the programme;

WHEREAS the City of Westmount had committed itself to inform the MAMOT of any modification made to the schedule of works approved.

2015-12-300

It was moved by Councillor Martin, seconded by Councillor Forbes

THAT the City of Westmount approve the 2015 revised schedule of works and authorize the transmission to the *Ministère des Affaires municipales, et de l'Occupation du territoire* in order to receive the governmental contribution through the federal-provincial agreement on the transfer of a portion of federal gasoline excise tax revenues and the Quebec government's contribution (TECQ).

CARRIED UNANIMOUSLY

14.4 PROFESSIONAL SERVICES - APPROVAL OF A SYSTEM OF BID WEIGHTING AND EVALUATING: PUBLIC WORKS

WHEREAS as part of the 2016 infrastructure renewal program, the Public Works Department is in the process of preparing various requests for professional services pertaining to Quality Control of Construction Projects and Environmental Assessment, Arboriculture, Horticulture, Landscape and Playground Design, Traffic and Active

2015-12-07

paysager et la conception de terrains de jeux, des études de la circulation et du transport actif et des services architecturaux;

Transportation Studies and Architectural Services;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 573.1.0.1.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), dans le cas de l'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels, le conseil doit utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres.

WHEREAS, according to section 573.1.0.1.1 of the *Cities and Towns Act* (CQLR, c. C-19), where a contract for professional services is to be awarded, the Council must use a system of bid weighting and evaluating.

2015-12-301

Il est proposé par la conseillère Lulham, appuyé par la conseillère Samiotis

2015-12-301

It was moved by Councillor Lulham, seconded by Councillor Samiotis

QUE la grille d'évaluation proposée par le Service des travaux publics relativement à la fourniture de services professionnels visant le contrôle de la qualité et l'évaluation environnementale de projets de construction (*c.-à-d.* la caractérisation des sols), l'arboriculture (étude de la forêt urbaine), l'horticulture, l'aménagement paysager et la conception de terrains de jeux (incluant les parcs, les structures de jeux, les fontaines à jets d'eau et les services d'architectes paysagers), des études de la circulation et du transport actif et des services architecturaux (évaluation d'immeubles, préparation de cahiers des charges, de plans et de soumissions).

THAT the evaluation grid proposed by the Public Works Department for professional services pertaining to Quality control of construction projects and environmental assessment (i.e. soil characterization), Arboriculture (urban forestry study), horticulture, landscape and playground design (including parks, play structures and splash pads, landscape architect services); Traffic and active transportation studies; Architectural services (building assessments, preparation of specifications, plans and tenders).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

17.1 RADIATION DES COMPTES EN SOUFFRANCE (2012 À 2015) ET DES MAUVAISES CRÉANCES (2012) D'HYDRO WESTMOUNT

17.1 WRITE OFF OF HYDRO WESTMOUNT 2012-2015 BANKRUPT ACCOUNTS AND 2012 BAD DEBT ACCOUNTS

2015-12-302

Il est proposé par le conseiller Drury, appuyé par la conseillère Smith

2015-12-302

It was moved by Councillor Drury, seconded by Councillor Smith

QUE la liste des comptes en souffrance, de 2012 à 2015, déposée à cette séance pour faire partie intégrante de la présente résolution, soit radiée au montant de 31 638,53 \$, toutes taxes comprises;

THAT the list of bankrupt accounts from 2012 to 2015 tabled herewith to form an integral part of this resolution, be written off in the amount of \$31,638.53 all applicable taxes included;

2015-12-07

QUE la liste des comptes non recouvrables d'Hydro Westmount pour l'année 2012, déposée à cette séance pour faire partie intégrante de la présente résolution, soit radiée au montant de 81 918,56 \$, toutes taxes comprises; et

QUE le montant total de 113 557,09 \$ soit imputé au poste du budget de fonctionnement no 02-819-00-985 pour l'exercice financier 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**17.2 SERVICES PROFESSIONNELS –
APPROBATION D'UN SYSTÈME DE
PONDÉRATION ET D'ÉVALUATION DES
OFFRES – INFRASTRUCTURES
SOUTERRAINES**

ATTENDU QU'Hydro Westmount s'apprête à faire une demande visant la fourniture des services professionnels d'une firme d'experts-conseils en vue de réaliser une inspection et une étude d'évaluation du réseau souterrain de distribution électrique;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 573.1.0.1.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19), dans le cas de l'adjudication d'un contrat relatif à la fourniture de services professionnels, le conseil doit utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres.

2015-12-303

**Il est proposé par le conseiller Drury,
appuyé par la conseillère Smith**

QUE la grille d'évaluation proposée par Hydro Westmount soit approuvée pour la sélection de services professionnels en vue de la réalisation de l'inspection et de l'estimation des coûts liés à l'entretien général et à la modernisation du réseau souterrain de distribution électrique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

THAT the list of Hydro Westmount non-recoverable accounts for the year 2012 tabled herewith to form an integral part of this resolution, be written off in the amount of \$81,918.56, all applicable taxes included; and

THAT the total amount of \$113,557.09 be accounted for in the Operating Budget Account No. 02-819-00-985 for the fiscal year 2015.

CARRIED UNANIMOUSLY

**17.2 PROFESSIONAL SERVICES -
APPROVAL OF A SYSTEM OF BID
WEIGHTING AND EVALUATING -
UNDERGROUND INFRASTRUCTURES**

WHEREAS Hydro Westmount is currently preparing a request for professional services of a consulting firm to prepare an inspection and assessment study of the underground electrical network;

WHEREAS, according to section 573.1.0.1.1 of the *Cities and Towns Act* (CQLR, c. C-19), where a contract for professional services is to be awarded, the Council must use a system of bid weighting and evaluating.

2015-12-303

**It was moved by Councillor Drury,
seconded by Councillor Smith**

THAT the evaluation grid proposed by Hydro Westmount be approved for the selection of professional services to perform the inspection and to provide a cost assessment for the overall maintenance and upgrade of the underground electrical distribution network.

CARRIED UNANIMOUSLY

**18.1 RÈGLEMENTATION DE
STATIONNEMENT – AVENUE METCALFE**

ATTENDU QU'il est jugé opportun d'annuler les modifications temporaires apportées à la réglementation du stationnement durant la construction de l'immeuble situé du 175, avenue Metcalfe;

ATTENDU QUE les recommandations du comité consultatif de la circulation sont déposées lors de cette séance.

2015-12-304

**Il est proposé par le conseiller Cutler,
appuyé par la conseillère Lulham**

QUE l'avenue Metcalfe, entre l'avenue Hillside et la rue Sainte-Catherine, soit remise à double sens;

QUE la zone « réservée aux détenteurs de permis », sur le côté ouest de l'avenue Metcalfe, entre l'avenue Hillside et la rue Sainte-Catherine, soit éliminée et que la « restriction de stationnement de deux heures, de 8 h à 17 h, du lundi au vendredi » soit rétablie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19.1 LISTE DES COMPTES

2015-12-305

**Il est proposé par le conseiller Drury,
appuyé par la conseillère Smith**

QUE soit autorisé et confirmé le paiement des déboursés suivants effectués au cours de la période se terminant le 31 octobre 2015 :

**18.1 PARKING REGULATIONS –
METCALFE AVENUE**

WHEREAS it is deemed necessary to revert the temporary parking modifications created during the construction of the building located at 175 Metcalfe;

WHEREAS the recommendations of the Transportation Advisory Committee are submitted herewith.

2015-12-304

**It was moved by Councillor Cutler,
seconded by Councillor Lulham**

THAT Metcalfe Avenue, between Hillside and Ste. Catherine, be returned to a two-way traffic;

THAT the "Reserved for permit holders", on the west side of Metcalfe Avenue, between Hillside and Ste. Catherine Street, be rescinded and that the "Two-hour parking restriction, 8h - 17 h - Monday to Friday" be restored.

CARRIED UNANIMOUSLY

19.1 LIST OF ACCOUNTS

2015-12-305

**It was moved by Councillor Drury,
seconded by Councillor Smith**

THAT payment be authorized and confirmed of the following disbursements made during the period ending October 31, 2015:

PÉRIODE SE TERMINANT LE	FACTURES	LISTE DE PAIE ET REMISES GOUVERNEMENTALES	TOTAL
9 octobre 2015	1 087 024,31 \$	668 989,47 \$	1 756 013,78 \$
16 octobre 2015	440 268,41 \$	500 543,48 \$	940 811,89 \$
23 octobre 2015	657 259,04 \$	153 570,16 \$	810 829,20 \$
31 octobre 2015	562 045,16 \$	1 227 299,69 \$	1 789 344,85 \$
Sous-total :	2 746 596,92 \$	2 550 402,80 \$	5 296 999,72 \$
Paiement électronique à HQ le 6 octobre 2015	1 954 713,26 \$	0,00 \$	1 954 713,26 \$
Total :	4 701 310,18 \$	2 550 402,80 \$	7 251 712,98 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

**20.1 RÉDUCTION DE L'AFFECTATION
DE L'EXCÉDENT CUMULÉ – EXERCICE
FINANCIER 2015**

**20.1 REDUCTION OF THE
APPROPRIATION FROM ACCUMULATED
SURPLUS FOR FISCAL YEAR 2015**

ATTENDU QUE le maire a déposé son rapport sur la situation financière de la Ville, comme l'exige la loi, lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 2 novembre 2015;

WHEREAS the Mayor submitted his Report on the financial position of the City as required by law at its regular sitting held on November 2, 2015;

ATTENDU QUE, conformément aux principes comptables du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, le conseil juge opportun de réduire le montant de l'excédent cumulé affecté à l'exercice financier 2015.

WHEREAS, in accordance with the accounting principles of the *Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire*, Council deems necessary to reduce the appropriation from accumulated surplus allocated for fiscal year 2015.

2015-12-306

**Il est proposé par le conseiller Drury,
appuyé par la conseillère Smith**

2015-12-306

**It was moved by Councillor Drury,
seconded by Councillor Smith**

QU'à la suite de l'examen des résultats financiers prévus de 2015, le montant de l'excédent cumulé affecté aux résultats de fin d'exercice 2015 soit réduit de 3 799 900 \$ à 3 149 900 \$.

THAT, following the review of the projected 2015 financial results, the appropriation from accumulated surplus in the 2015 Year-end Results be reduced from \$3,799,900 to \$3,149,900.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CARRIED UNANIMOUSLY

20.2 PLACEMENTS BANCAIRES TEMPORAIRES

ATTENDU QU'en vertu de l'article 99 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. 19), la trésorière doit déposer, dans une banque, coopérative de services financiers ou société de fiducie légalement constituée et que peut désigner le conseil, les deniers provenant des taxes ou redevances municipales et tous autres deniers appartenant à la municipalité, et les y laisser jusqu'à ce qu'ils soient employés aux fins pour lesquelles ils ont été prélevés ou jusqu'à ce qu'il en soit disposé par le conseil;

ATTENDU QUE dans le but de toucher des intérêts sur l'excédent, la trésorière propose des placements garantis assortis de diverses échéances;

ATTENDU QUE les recommandations du comité des finances et de l'administration formulées lors de sa réunion tenue le 24 novembre 2015 sont soumises au conseil pour approbation.

2015-12-307

Il est proposé par le conseiller Drury, appuyé par la conseillère Smith

QU'un placement temporaire de l'excédent de trésorerie soit autorisé afin de toucher des revenus d'intérêt supplémentaires au bénéfice de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.3 PAIEMENT FINAL - PLACE PUBLIQUE SITUÉE AU 1250, AVENUE GREENE

ATTENDU QUE la Ville a conclu un contrat de location avec *Greene & De Maisonneuve Realities Inc./Immeubles Greene & De Maisonneuve inc.* visant l'espace vert de propriété privée, en vue de l'aménagement d'une place publique, sur le site du 1250,

20.2 TEMPORARY BANKING INVESTMENTS

WHEREAS in accordance with section 99 of the *Cities and Towns Act* (CQLR, c. 19), the treasurer shall deposit, in any legally constituted bank, financial services cooperative or trust company which may be designated by the council, the moneys arising from municipal taxes or dues, and all other moneys belonging to the municipality, and shall allow them to remain there until they are employed for the purposes for which they were levied, or until disposed of by the council;

WHEREAS in order to draw interest from surplus, the Treasurer proposed various-term maturity guaranteed investments;

WHEREAS the recommendations of the Finance and Administrative Committee at its meeting held on November 24, 2015 are submitted for Council's approval.

2015-12-307

It was moved by Councillor Drury, seconded by Councillor Smith

THAT a temporary investment of the treasury's surplus be authorized in order to draw additional interest income for the City.

CARRIED UNANIMOUSLY

20.3 FINAL PAYMENT - PUBLIC SQUARE AT 1250 GREENE AVENUE

WHEREAS the City entered into a lease agreement with *Greene & De Maisonneuve Realities Inc./Immeubles Greene & De Maisonneuve Inc.*, regarding the privately owned green space for the use of a public square on the site of 1250 Greene Avenue,

2015-12-07

avenue Greene, conformément à la résolution n° 2013-04-81 adoptée par le conseil lors de sa séance ordinaire tenue le 2 avril 2013;

ATTENDU QU'en vertu dudit contrat, la Ville doit rembourser au propriétaire les coûts de construction de la place publique au montant total de 289 300 \$ étalé sur une période de cinq (5) ans, plus les intérêts;

ATTENDU QUE le comité des finances et de l'administration a recommandé que le solde exigible soit payé intégralement afin d'épargner le montant des intérêts courus.

2015-12-308

Il est proposé par le conseiller Drury, appuyé par la conseillère Lulham

QUE le paiement final de 133 049,07 \$ soit versé à *Greene & De Maisonneuve Realities Inc./Immeubles Greene & De Maisonneuve inc.* en guise de remboursement des coûts de construction de la place publique située au 1250, avenue Greene;

QU'une dépense de 121 491,54 \$ soit imputée à la dépense en capital, compte n° 03-310-15-029, le tout conformément au certificat du trésorier n° CTW-2015-11-007 délivré le 23 octobre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21.1 APPROBATION DES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

ATTENDU QU'en vertu du *Règlement 1305 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale*, la délivrance de certains permis de construction est assujettie à l'approbation préalable des plans par le comité consultatif d'urbanisme;

as per resolution No. 2013-04-81 adopted by Council at its regular meeting held on April 2, 2013;

WHEREAS in accordance with said agreement, the City must reimburse to the owner the constructions cost of the public square in the total amount of \$289,300 over a period of 5 years, plus interests.

WHEREAS the Finance and Administration Committee recommended that the balance due be paid in full in order to save on the amount of accrued interest.

2015-12-308

It was moved by Councillor Drury, seconded by Councillor Lulham

THAT the final payment in the amount of \$133,049.07 be made to *Greene & De Maisonneuve Realities Inc./ Immeubles Greene & De Maisonneuve Inc.* for reimbursement of the construction costs of the public square located at 1250 Greene Avenue;

THAT an expenditure in the amount of \$121,491.54 be made from Capital Expense, Account No. 03-310-15-029, the whole as indicated on Treasurer's Certificate No CTW-2015-11-007 issued on October 23, 2015.

CARRIED UNANIMOUSLY

21.1 SITE PLANNING AND ARCHITECTURAL INTEGRATION PROGRAMS APPROVAL

WHEREAS according to By-Law 1305 on Site Planning and Architectural Integration Programme, the issuance of some building permits, are subordinated to the prior approval of plans by the Planning Advisory Committee;

ATTENDU QU'en vertu du paragraphe 3.2.2 de ce règlement, le conseil doit se prononcer par résolution sur ces recommandations du comité.

2015-12-309

Il est proposé par la conseillère Samiotis, appuyé par la conseillère Lulham

QUE, selon les recommandations du comité consultatif d'urbanisme formulées lors de sa réunion tenue le 17 novembre 2015, la liste ci-jointe des demandes de permis de construction, telle que révisée conformément au *Règlement 1305 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale*, soit approuvée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23.1 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2), le greffier confirme que les conseillers Patrick Martin et Philip A. Cutler ainsi que les conseillères Rosalind Davis, Christina Smith, Cynthia Lulham et Theodora Samiotis ont déposé, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de leur élection, leur déclaration d'intérêts pécuniaires annuelle et mise à jour.

24.1 RÈGLEMENT VISANT À IMPOSER ET À PRÉLEVER UNE TAXE ET UNE COMPENSATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2016 – AVIS DE MOTION

Le conseiller Drury donne avis de l'intention de soumettre pour adoption le « *Règlement visant à imposer et à prélever une taxe et une compensation pour l'exercice financier 2016* » à une séance ultérieure de ce conseil.

WHEREAS according to section 3.2.2 of this by-law, Council must decide on the recommendations of the Committee.

2015-12-309

It was moved by Councillor Samiotis, seconded by Councillor Lulham

THAT, according to the recommendations of the Planning Advisory Committee at its meeting held on November 17, 2015, the attached list of building permit applications, reviewed under By-law 1305 on Site Planning and Architectural Integration Programmes, be approved.

CARRIED UNANIMOUSLY

23.1 TABLING OF THE STATEMENTS OF PECUNIARY INTERESTS

In accordance with 358 of *An Act respecting elections and referendums in municipalities* (CQLR, chapter E-2.2), the City Clerk confirmed that Councillors Patrick Martin, Philip A. Cutler, Rosalind Davis, Christina Smith, Cynthia Lulham and Theodora Samiotis have filed with the Council an update of their respective annual written statement within 60 days after the anniversary of the declaration of their election.

24.1 BY-LAW TO IMPOSE AND LEVY A TAX AND A COMPENSATION FOR THE 2016 FISCAL YEAR - NOTICE OF MOTION

Councillor Drury gave notice of the intention to submit for adoption "*By-law to impose and levy a tax and a compensation for the 2016 fiscal year*" at a subsequent meeting of this council.

OBJET

Le conseiller Drury explique que ce règlement a pour objet d'imposer et de prélever une taxe pour l'exercice financier 2016 sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, en fonction de leur valeur telle qu'indiquée sur le rôle d'évaluation, et d'imposer le paiement d'une compensation de services municipaux pour l'exercice financier 2016 aux propriétaires d'immeubles ou de terrains situés sur le territoire.

24.2 RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER DE NOUVEAU LE RÈGLEMENT 1300 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS – AVIS DE MOTION

La conseillère Lulham donne avis de l'intention de soumettre pour adoption le « *Règlement visant à modifier de nouveau le Règlement 1300 sur les permis et certificats* » à une séance ultérieure de ce conseil.

OBJET

La conseillère Lulham explique que ce règlement a pour objet de modifier le *Règlement 1300 sur les permis et certificats* afin qu'il respecte le nouveau schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal adopté le 1^{er} avril 2015.

24.3 RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER DE NOUVEAU LE PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE WESTMOUNT – SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL – AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT

Des copies du projet de règlement sont remises à tous les membres du conseil et mises à la disposition du public.

OBJECT

Councillor Drury explained that the object of this by-law is to impose and levy a tax for the 2016 fiscal year on all taxable immovables in the territory of the municipality, based on their value shown on the assessment roll; and to impose the payment of compensation for municipal services for the 2016 fiscal year on the owners of immovables or lands situated in the territory.

24.2 BY-LAW TO FURTHER AMEND PERMITS AND CERTIFICATES BY-LAW 1300 - NOTICE OF MOTION

Councillor Lulham gave notice of the intention to submit for adoption "*By-law to further amend Permits and Certificates By-law 1300*" at a subsequent meeting of this Council.

OBJECT

Councillor Lulham explained that the object of this draft by-law is to modify the *Permits and Certificates By-law* in order to comply with the new Land Use Planning and Development Plan of the urban agglomeration of Montréal adopted on April 1st, 2015.

24.3 BY-LAW TO FURTHER AMEND THE PLANNING PROGRAMME OF THE CITY OF WESTMOUNT - LAND USE PLANNING AND DEVELOPMENT PLAN OF THE URBAN AGGLOMERATION OF MONTREAL - NOTICE OF MOTION AND ADOPTION OF A DRAFT BY-LAW

Copies of the draft by-law are submitted to all members of Council and to the public present.

AVIS DE MOTION

La conseillère Samiotis donne avis de l'intention de soumettre pour adoption le « *Règlement visant à modifier de nouveau le plan d'urbanisme de la Ville de Westmount – schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* » à une séance ultérieure de ce conseil.

OBJET

La conseillère Samiotis explique que ce règlement a pour objet de modifier le plan d'urbanisme de la Ville de Westmount afin qu'il respecte le nouveau schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal adopté le 1^{er} avril 2015.

2015-12-310

Il est proposé par la conseillère Samiotis, appuyé par la conseillère Lulham

QUE le projet de Règlement 1493, intitulé « *Règlement visant à modifier de nouveau le plan d'urbanisme de la Ville de Westmount – schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* » soit adopté en vue de sa soumission à une assemblée publique de consultation conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1); et

QU'une assemblée publique de consultation soit tenue dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Westmount le 25 janvier 2016, à 19 h, conformément aux dispositions de ladite loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOTICE OF MOTION

Councillor Samiotis gave notice of the intention to submit for adoption "By-Law to further amend the Planning Programme of the City of Westmount – Land Use Planning and Development Plan of the urban agglomeration of Montréal" at a subsequent meeting of this Council.

OBJECT

Councillor Samiotis explained that the object of this draft by-law is to modify the Planning Programme of the City of Westmount in order to comply with the new Land Use Planning and Development Plan of the urban agglomeration of Montréal adopted on April 1st, 2015.

2015-12-310

It was moved by Councillor Samiotis, seconded by Councillor Lulham

THAT the draft by-law 1493, entitled "*By-Law to further amend the Planning Programme of the City of Westmount – Land Use Planning and Development Plan of the urban agglomeration of Montréal*" be adopted for submission to public consultation in accordance with the provisions of *An Act respecting Land Use Planning and Development* (RLRQ, chapter A-19.1); and

THAT a public consultation meeting be held in the Council Chamber of Westmount City Hall on January 25, 2016 at 7:00 p.m. in accordance with the provisions of said Act.

CARRIED UNANIMOUSLY

24.4 RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER DE NOUVEAU LE RÈGLEMENT 1303 CONCERNANT LE ZONAGE – SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL – AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT

Des copies du projet de règlement sont remises à tous les membres du conseil et mises à la disposition du public.

AVIS DE MOTION

La conseillère Samiotis donne avis de l'intention de soumettre pour adoption le « *Règlement visant à modifier de nouveau le Règlement 1303 concernant le zonage – schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* » à une séance ultérieure de ce conseil.

OBJET

La conseillère Samiotis explique que ce règlement a pour objet de modifier le *Règlement de zonage* afin qu'il respecte le nouveau schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal adopté le 1^{er} avril 2015.

2015-12-311

Il est proposé par la conseillère Samiotis, appuyé par la conseillère Lulham

QUE le projet de Règlement 1494, intitulé « *Règlement visant à modifier de nouveau le Règlement 1303 concernant le zonage – schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* » soit adopté en vue de sa soumission à une assemblée publique de consultation conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1); et

24.4 BY-LAW TO FURTHER AMEND ZONING BY-LAW 1303 - LAND USE PLANNING AND DEVELOPMENT PLAN OF THE URBAN AGGLOMERATION OF MONTREAL - NOTICE OF MOTION AND ADOPTION OF A DRAFT BY-LAW

Copies of the draft by-law are submitted to all members of Council and to the public present.

NOTICE OF MOTION

Councillor Samiotis gave notice of the intention to submit for adoption "*By-Law to further amend Zoning By-law 1303 – Land Use Planning and Development Plan of the urban agglomeration of Montréal*" at a subsequent meeting of this Council.

OBJECT

Councillor Samiotis explained that the object of this draft by-law is to modify the *Zoning By-law* in order to comply with the new Land Use Planning and Development Plan of the urban agglomeration of Montréal adopted on April 1st, 2015.

2015-12-311

It was moved by Councillor Samiotis, seconded by Councillor Lulham

THAT the draft by-law 1494, entitled "*By-Law to further amend Zoning by-law 1303 – Land Use Planning and Development Plan of the urban agglomeration of Montréal*" be adopted for submission to public consultation in accordance with the provisions of *An Act respecting Land Use Planning and Development* (RLRQ, chapter A-19.1); and

QU'une assemblée publique de consultation soit tenue dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Westmount le 25 janvier 2016, à 19 h, conformément aux dispositions de ladite loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

24.5 RÈGLEMENT VISANT À MODIFIER DE NOUVEAU LE RÈGLEMENT 1305 SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE – SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL – AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT

Des copies du projet de règlement sont remises à tous les membres du conseil et mises à la disposition du public.

AVIS DE MOTION

La conseillère Samiotis donne avis de l'intention de soumettre pour adoption le « *Règlement visant à modifier de nouveau le Règlement 1305 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale – schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* » à une séance ultérieure de ce conseil.

OBJET

La conseillère Samiotis explique que ce règlement a pour objet de modifier le *Règlement 1305 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* afin qu'il respecte le nouveau schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal adopté le 1^{er} avril 2015.

2015-12-312

Il est proposé par la conseillère Samiotis, appuyé par la conseillère Lulham

THAT a public consultation meeting be held in the Council Chamber of Westmount City Hall on January 25, 2016 at 7:00 p.m. in accordance with the provisions of said Act.

CARRIED UNANIMOUSLY

24.5 BY-LAW TO FURTHER AMEND BY-LAW 1305 ON SITE PLANNING AND ARCHITECTURAL INTEGRATION PROGRAMMES - LAND USE PLANNING AND DEVELOPMENT PLAN OF THE URBAN AGGLOMERATION OF MONTREAL - NOTICE OF MOTION AND ADOPTION OF A DRAFT BY-LAW

Copies of the draft by-law are submitted to all members of Council and to the public present.

NOTICE OF MOTION

Councillor Samiotis gave notice of the intention to submit for adoption "By-Law to further amend By-law 1305 on Site Planning and Architectural Integration Programmes – Land Use Planning and Development Plan of the urban agglomeration of Montréal" at a subsequent meeting of this Council.

OBJECT

Councillor Samiotis explained that the object of this draft by-law is to modify the *By-law on Site Planning and Architectural Integration Programmes* in order to comply with the new Land Use Planning and Development Plan of the urban agglomeration of Montréal adopted on April 1st, 2015."

2015-12-312

It was moved by Councillor Samiotis, seconded by Councillor Lulham

QUE le projet de Règlement 1495, intitulé « *Règlement visant à modifier de nouveau le Règlement 1305 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale – schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* » soit adopté en vue de sa soumission à une assemblée publique de consultation conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, chapitre A-19.1); et

QU'une assemblée publique de consultation soit tenue dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Westmount le 25 janvier 2016, à 19 h, conformément aux dispositions de ladite loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

25.1 RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (P.P.C.M.O.I.) DE LA VILLE DE WESTMOUNT – ADOPTION

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

26.1 APPROBATION DES TAUX HORAIRES POUR LES MANDATS JURIDIQUES

ATTENDU QUE le Greffe confie des mandats juridiques à des avocats et à des cabinets d'avocats externes afin qu'ils représentent la Ville;

ATTENDU QU'il est jugé opportun d'établir des taux horaires en fonction des années d'expérience que possèdent les avocats dont on retient les services;

ATTENDU QUE les taux horaires proposés assureront, au besoin, une représentation adéquate à un taux réduit.

THAT the draft by-law 1495, entitled "*By-Law to further amend by-law 1305 on Site Planning and Architectural Programmes – Land Use Planning and Development Plan of the urban agglomeration of Montréal*" be adopted for submission to public consultation in accordance with the provisions of *An Act respecting Land Use Planning and Development* (RLRQ, chapter A-19.1); and

...2

THAT a public consultation meeting be held in the Council Chamber of Westmount City Hall on January 25, 2016 at 7:00 p.m. in accordance with the provisions of said Act.

CARRIED UNANIMOUSLY

25.1 BY-LAW CONCERNING SPECIFIC CONSTRUCTION, ALTERATION OR OCCUPANCY PROPOSALS FOR AN IMMOVABLE (S.C.A.O.P.I) OF THE CITY OF WESTMOUNT - ADOPTION

Item withdrawn from the agenda.

26.1 APPROVAL OF HOURLY RATES FOR EXTERNAL LEGAL MANDATES

WHEREAS the City Clerk's Office requires legal mandates from external lawyers and law firms to represent the City;

WHEREAS it was deemed necessary to set hourly rates according to the years of experience of lawyers retained;

WHEREAS the proposed rates will ensure adequate representation at a discounted rate when needed.

2015-12-313

**Il est proposé par la conseillère Smith,
appuyé par le conseiller Drury**

QUE les taux horaires indiqués dans le tableau ci-joint soient autorisés pour le paiement des mandats juridiques qui seront confiés à des avocats ou à des cabinets d'avocats externes à compter du 7 décembre 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions se tient de 21 h 55 à 22 h 02.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est ensuite levée à 22 h 02.

2015-12-313

**It was moved by Councillor Smith,
seconded by Councillor Drury**

THAT the rates provided in the table attached herewith be authorized for the payment of legal mandates that will be granted to external lawyers and law firms, effective December 7, 2015.

CARRIED UNANIMOUSLY

SECOND QUESTION PERIOD

The second question period took place from 9:55 p.m. to 10:02 p.m.

ADJOURNMENT OF MEETING

The meeting thereupon adjourned at 10:02 p.m.

Peter F. Trent
Maire / Mayor

Martin St-Jean
Greffier / City Clerk

ANNEXE/APPENDIX "A"

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2015
QUESTION PERIOD OF CITIZENS
REGULAR MEETING OF DECEMBER 7th, 2015

Début de la première période des questions: 20 h 16
Beginning of the First Question Period: 8:16 p.m.

NOM /NAME

SUJET DE L'INTERVENTION / QUESTION SUBJECT

Bruce Anderson

M. Anderson fait des commentaires au sujet des différents groupes qui s'opposent au projet de piste cyclable sur le chemin de la Côte Saint-Antoine et l'avenue Westmount. Il demande des informations sur le budget alloué et la carte. /

Mr. Anderson commented on the various groups opposing the bicycle path project on Côte St. Antoine Rd. and Westmount Avenue. He requested information about the allocated budget and the map.

Pierre Lapointe

M. Lapointe demande que le Comité sur la circulation modifie la séquence des feux de circulation à l'intersection de l'avenue Wood et du boulevard De Maisonneuve compte tenu de la fermeture du chemin Glen. /

Mr. Lapointe requested that the Traffic Committee revisit the sequence of the traffic lights at the intersection of Wood and De Maisonneuve given the closing of Glen Road.

Susan Kazenel

Mme Kazenel se plaint au sujet des chiens qui se promènent sans laisse au Bois Summit et du manque d'application de la réglementation. /

Mrs. Kazenel complained about the dogs running off leash in Summit Woods and the lack of enforcement.

Victor Cruz

M. Cruz propose la construction de trois trottoirs devant le parc Garden Point menant à l'École Internationale sur le chemin de la Côte Saint-Antoine afin d'assurer la sécurité des étudiants. /

Mr. Cruz proposed the building of three sidewalks in front of Garden Point Park leading to l'École Internationale on Côte St. Antoine Road to provide safety for the students.

Andrew Lindsay

M. Lindsay demande à quel moment aura lieu la séance publique de consultation sur les pistes cyclables. Il se plaint qu'il manque des détails et il demande plus d'informations pour les résidents qui seront touchés par ce projet. Il demande de l'information sur les statistiques compilées par le poste de quartier 12 au sujet des billets d'infraction. Il

demande davantage de données et mentionne qu'une meilleure communication et plus de précision à propos du design aurait été préférable afin d'évaluer l'impact sur les résidents./

Mr. Lindsay asked when the public consultation meeting about the bike paths will be held. / He complained about the lack of details and he requested more information for residents who will be impacted by this project. / He asked to get more information about the statistics from Police Station 12 on the number of tickets issued. / He asked for more data and mentioned that proper communication and precision about the layout to appreciate the impact on the residents would have been better.

Marina Brzeski

Mme Brzeski s'informe à propos de la vision de la Ville au sujet de la réfection du terrain à l'angle de l'avenue Victoria et de la rue Sherbrooke. Quel est le plan en ce qui concerne la densité pour les cinq prochaines années? Quelles mesures seront prises pour protéger les résidents des zones contiguës. Qu'advient-il de la perte de lumière du soleil sur les propriétés adjacentes. /

Mrs. Bresky asked about the City's vision for the refurbishing of the lot located at the corner of Victoria and Sherbrooke Street. What is the five-year plan regarding density? What measures will be taken to sufficiently protect the residents of the contiguous zones? What about the loss of sunlight on adjacent properties?

Joan McCriman

Mme McCriman demande qu'advient-il du supermarché si le promoteur était autorisé à construire des condominiums sur ce lot./

Mrs. McCriman asked what would happen to the supermarket should the developer be allowed to build condominiums on that particular lot.

Mr. Cooperstock

M. Cooperstock demande pourquoi le conseil a-t-il décidé de retirer l'adoption du règlement de PPCMOI. / Il exprime des préoccupations au sujet des implications que pourrait avoir ce nouveau projet dans certains quartiers. Il demande si le conseil tiendra compte des préoccupations exprimées par les résidents lors de la séance de consultation./

Mr. Cooperstock asked why Council decided to withdraw the adoption of the PPCMOI By-law. / He expressed concerns about the implications that a new project might have in some areas. He asked if Council will take into accounts the concerns expressed by the residents at the consultation meeting.

Mr. Asayan

M. Asayan demande des précisions au sujet du règlement de zonage 1303 qui stipule que, dans le secteur 3, 60% de la superficie totale doit être commerciale./

Mr. Asayan asked for information about the Zoning By-law 1303 which states that 60% of aggregated area in area 3 must be commercial.

John Breslaw

M. Breslaw exprime des préoccupations au sujet du règlement sur les PPCMOI qui deviendront des exemptions de zonage et il propose que le conseil essaie de trouver des solutions adaptées aux altérations mineures. La Ville devrait tenir compte des résidents./

Mr. Breslaw expressed concerns about the PPCMOI By-law translating into Zoning exemptions and he proposed that Council look at tools for small changes. The City wants to get residents on board.

Beatrice Pillet

Mme. Pillet se plaint au sujet de l'amoncellement de déchets dans la ruelle située derrière le commerce Starbucks. /

Mrs. Pillet complained about the pile of garbage in the lane located behind the Starbucks.

P. Marriott

M. Marriott suggère de consulter le site Web de l'AMW pour obtenir les informations sur les projets de pistes cyclables. Il déclare que l'une des cibles du développement durable est d'obtenir plus de cyclistes et il est d'accord avec la période d'essai sur une rue résidentielle./

Mr. Marriott suggested consulting the WMA Website to get the information on the bicycle paths. He stated that one of the sustainable development targets is to get more cyclists and he agrees with having the trial on a residential street.

P. Marriott (on behalf of the WMA)

Il demande si le règlement sur les PPCMOI sera soumis à un référendum et de préciser quelles zones seraient autorisées à participer. Il exprime des inquiétudes au sujet de la réduction possible du nombre de participants et de l'exclusion des résidents qui s'opposeraient à un projet spécifique. Dans le processus de planification, il demande que les personnes touchées soient consultées avant qu'un projet soit présenté au CCU. Pourquoi s'appliquera-t-il seulement aux zones commerciales?/

He asked if the PPCMOI By-law will be subject to referendum and to specify which zones would be entitled to participate. He expressed concerns that it might reduce the number of participants and exclude those who would be

opposed to a specific project. In the planning process, he asked that those impacted be consulted before a project is presented to the PAC. Why will it only apply to commercial zoning?

Mike Izola

M. Izola fait rapport au sujet d'un incident avec un officier de la sécurité publique, alors qu'il utilisait une souffleuse à feuilles en dehors de la période autorisée. Il se plaint de harcèlement et demande que cet officier ne puisse l'approcher./

Mr. Izola commented on an incident with a Public Safety Officer while he was using of a leaf blower outside the permitted period. He complained about harassment and requested that the officer be prevented from approaching him.

Marina Brzeski

Se référant à une construction en conformité avec le règlement sur les PPCMOI qui permettrait d'accroître l'ombre dans son jardin, elle demande si la Ville accepterait d'outrepasser le règlement de construction en vigueur dans une zone résidentielle afin de permettre de plus grandes fenêtres pour une maison patrimoniale./

Referring to a construction under the PPCMOI by-law that would increase shadow in her backyard, she asked if the City would accept to bypass its current by-law for construction or renovations in a residential zone to permit bigger windows for a heritage house.

21 h 10 / 9:10 p.m.

ANNEXE/APPENDIX "B"

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS
SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2015
QUESTION PERIOD OF CITIZENS
REGULAR MEETING OF DECEMBER 7th, 2015

*Début de la seconde période des questions: 21 h 55
Beginning of the second Question Period: 9:55 p.m.*

NOM /NAME

SUJET DE L'INTERVENTION / QUESTION SUBJECT

Maureen Kiely

Elle demande un suivi au sujet de l'avis de motion des trois règlements. Avons-nous besoin d'un permis pour tailler un arbre? Avez-vous déjà envisagé de restreindre les licences de chiens aux résidents de Westmount étant donné qu'ils paient pour l'entretien des parcs canins?/

She asked for a follow-up about the notice of motion of 3 by-laws. Do you need a permit to prune a tree?

Has there been any consideration given to restricting dog licenses to Westmount residents as they are paying for maintenance of the dog runs.

Mike Izola

M. Izola demande pourquoi les souffleuses à feuilles ne sont pas permis toute l'année et il se plaint de l'absence d'entretien des pelouses./

Mr. Izola asked why he cannot use his leaf blower all year long and complained about the lack of maintenance of lawns.

George Flahiff

M. Flahiff est fier d'annoncer la tenue du match de hockey inaugural féminin des Dawson Blues au CLW le 11 décembre. Il invite le conseil. Il se plaint de l'absence de suivi du Service des travaux publics à propos des bancs cassés et des poubelles surchargées sur la rue Sherbrooke et les avenues Lansdowne et Claremont./

Mr. Flahiff is proud to announce that on December 11, it will be the inaugural hockey game of the Dawson Blues Women at the WRC. He invited the whole Council. / He complained about the lack of follow-up from the Public Works department about broken benches and garbage cans being overloaded on Sherbrooke Street and Lansdowne and Claremont Avenues.

22 h 02 / 10:02 p.m.